

Lancement d'un comité régional du Centenaire en France et en Belgique

À l'approche du centenaire de la fondation de l'Opus Dei (1928-2030), un comité du Centenaire a été constitué pour la région France, Belgique et Luxembourg. Sa mission : préparer, coordonner et encourager une démarche spirituelle et apostolique qui s'inscrira dans la durée, en lien avec les conclusions des assemblées régionales de 2024,

et ouverte à l'implication du plus grand nombre.

28.01.2026

Le 2 octobre 2028 marquera le centenaire de la fondation de l'Opus Dei par saint Josémaria. Cette célébration se déployera jusqu'au 14 février 2030, date du 100^{ème} anniversaire du début de l'Œuvre auprès des femmes. Plus qu'un anniversaire, ce centenaire est pensé comme un chemin de préparation intérieure, de réflexion et d'élan apostolique, invitant chacun à renouveler son enthousiasme pour la mission reçue et à la déployer dans le monde d'aujourd'hui. C'est dans cette perspective qu'un comité de préparation au Centenaire vient d'être constitué pour la région France, Belgique et Luxembourg.

Un comité représentatif et complémentaire

Le comité du Centenaire est composé de dix membres : cinq hommes et cinq femmes, venant de France et de Belgique, aux profils, parcours professionnels et expériences variés. Cette diversité reflète la volonté de croiser les regards et d'enrichir la réflexion, afin que les propositions formulées rejoignent concrètement la vie des personnes, des familles et des réalités locales. Le comité agit aux côtés des organes de gouvernement de la région, avec dans un premier temps un rôle de conseil pour nourrir la réflexion stratégique autour du centenaire et, éventuellement dans un second temps, une fonction opérationnelle, pour accompagner des initiatives concrètes portées par des équipes plus larges.

Dans la continuité des assemblées régionales de 2024

Les travaux de ce comité s'inscrivent explicitement dans la continuité des assemblées régionales de 2024, et notamment des nombreuses contributions recueillies à cette occasion sur l'accompagnement des familles, l'engagement social, la formation pour la mission, entre autres sujets. Une première étape consistera à étudier et analyser ces propositions, afin d'identifier celles qui sont les plus porteuses, cohérentes avec l'esprit de l'Œuvre et adaptées au contexte culturel et social de la région. À partir de ce socle, le comité formulera des recommandations et suggérera des projets concrets, en lien avec les priorités dégagées.

Une mission claire, des objectifs ambitieux

La mission confiée au comité est ainsi de réfléchir et proposer des chemins de préparation et de célébration du Centenaire, en lien avec les orientations données par le Prélat et les conseils régionaux. Ses objectifs sont notamment de promouvoir une réflexion globale et un ensemble cohérent de projets autour du Centenaire, d'aider chacun à se préparer personnellement à cette célébration et à renouveler son enthousiasme pour la mission de l'Œuvre, ainsi que de susciter et d'orienter des initiatives, personnelles ou collectives, au niveau local et régional. Le comité veillera également à assurer une cohérence d'ensemble, tant dans les initiatives que dans le récit du centenaire.

Une démarche appelée à grandir avec tous

Après une première phase de réflexion, d'analyse et de propositions, viendra une phase de déploiement des projets retenus. Cette étape nécessitera la collaboration de nombreuses personnes. Le centenaire étant pensé comme une démarche collective, ouverte, appelant les idées, les talents et l'engagement de tous, le comité du Centenaire souhaite associer largement les fidèles, coopérateurs, amis et proches des activités de l'Œuvre à ce chemin vers 2028-2030. Au fil des mois, des informations, propositions et appels à participation seront partagés, afin que chacun puisse trouver sa place dans cette aventure spirituelle et apostolique.

opusdei.org/fr-be/article/lancement-dun-comite-regional-du-centenaire-en-france-et-en-belgique/ (28.01.2026)